

A woman with her hair in a ponytail, wearing a bright yellow jacket, is sitting on a wooden bench. She is looking out over a scenic landscape featuring a river flowing through a valley. The surrounding area is lush with green and yellow foliage, and a large, forested mountain peak is visible in the background under a cloudy sky. Two green diagonal bars are overlaid on the right side of the image.

Principes bancaires responsables (PRB)

DIVULGATION ANNUELLE 2020

Principe 1

Alignement



Nous veillerons à ce que notre stratégie d'entreprise soit alignée sur les besoins et objectifs des individus et de la société, en cohérence avec les objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris et les cadres nationaux pertinents.

Décrivez, de manière générale, le modèle d'affaires de votre institution bancaire, dont les principaux segments de clientèle, secteurs et types d'activités et, le cas échéant, les technologies financées, dans les régions où se concentrent ses activités et son offre de produits et de services.

Décrivez comment votre institution bancaire a aligné ou va aligner sa stratégie sur les objectifs de la société, comme définis dans les objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents, et comment elle compte y contribuer.

À propos de Desjardins

Notre raison d'être est d'enrichir la vie des personnes et des communautés. À cet effet, nous travaillons toujours dans l'intérêt de nos membres et clients en offrant nos services à la grandeur du Canada et à l'international¹.

Le développement durable fait partie intégrante de notre ADN en tant que coopérative, et est intégré dans notre stratégie d'entreprise. Notre cadre stratégique inclut explicitement le développement durable depuis 2016, et nous célébrons cette année 120 ans d'engagement collectif et de solidarité². À cette attention particulière portée aux collectivités³ qui nous accueillent, nous ajoutons depuis plusieurs décennies des efforts environnementaux soutenus par une saine gouvernance⁴.

1. Voir section Notre raison d'être, page 9 du Rapport de responsabilité sociale et coopérative (RRSC) 2020.

2. Voir section Ensemble depuis 120 ans, page 18 du RRSC 2020.

3. Voir section Soutien aux communautés locales, page 21 du RRSC 2020.

4. Voir section Environnement, page 42 du RRSC 2020.



Une coopérative engagée

Nous alignons nos activités sur nos valeurs coopératives et sur les objectifs de développement durable des Nations Unies¹ grâce aux encadrements pertinents à l'interne et à l'externe, notamment notre Politique de développement durable, adoptée en 2005 puis revue et étendue en 2020, ainsi qu'une sélection d'encadrements nationaux et internationaux structurants :

- Tobacco-Free Finance Pledge – 2020
- Principes d'autonomisation des femmes – 2020 (Women's Empowerment Principles)
- Alliance : Énergiser au-delà du charbon – 2020 (Powering Past Coal Alliance)
- Initiative BlackNorth – 2020
- Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion – 2020
- Partnership for Carbon Accounting Financials – 2020
- Principes bancaires responsables – 2019 (Principles for Responsible Banking, ou PRB)
- Principes pour une assurance responsable – 2019 (Principles for Sustainable Insurance, ou PSI)
- Principes pour l'investissement responsable – 2009 (Principles for Responsible Investment, ou PRI)

De notre engagement pris en 2017 de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris découle aussi une série de cibles qui touchent l'ensemble de notre organisation. L'atteinte de ces cibles en 2020 a mené à une réflexion stratégique pour répondre à la crise climatique. Cette réflexion servira de point de départ pour le lancement en 2021 d'une nouvelle ambition climatique à long terme.

1. Voir section Les objectifs de développement durable des Nations Unies et l'Accord de Paris, page 10 du RRSC 2020.



Principe 2

Impact et objectifs

Nous améliorerons en continu nos impacts positifs tout en réduisant et en gérant les impacts négatifs découlant de nos activités, produits et services. Nous établirons et publierons des objectifs liés à nos zones de plus fort impact.

2.1 Étude d'impact :

Démontrez que votre institution bancaire a bien établi ses principales retombées positives et négatives (potentielles) au moyen d'une étude d'impact qui comprend les éléments suivants :

- a) Portée : Les principaux secteurs d'activité, produits et services ainsi que les régions où l'institution bancaire concentre ses efforts, comme décrits dans le premier principe, ont été pris en considération dans l'analyse.
- b) Ampleur de l'exposition : Pour déterminer où son influence se fait le plus sentir, l'institution bancaire a analysé ses activités principales du point de vue des industries, des technologies et de la géographie.
- c) Contexte et pertinence : L'institution bancaire a tenu compte des priorités et des défis les plus pertinents en lien avec le développement durable dans les pays et les régions où elle est active.
- d) Portée et intensité/importance des retombées : L'institution bancaire a considéré l'ampleur ainsi que l'intensité et l'importance des effets (potentiels) de ses activités, de ses produits et de ses services sur les plans social, économique et environnemental pour évaluer ses principales retombées.

(L'institution bancaire devrait avoir communiqué avec les parties prenantes pertinentes pour documenter l'analyse des points c et d.)

Démontrez que, en se basant sur cette analyse, l'institution bancaire a :

- cerné et signalé les éléments sur lesquels son influence (potentielle) positive et négative se fait le plus sentir;
- ciblé des occasions d'affaires stratégiques liées à l'augmentation des retombées positives et à la réduction des retombées négatives.

Établissement de cibles – S. O. pour reddition 2020







Plans d'établissement et de suivi des cibles – S. O. pour reddition 2020

Une analyse des retombées de notre financement















Nous avons basé notre étude d'impact sur les outils développés par la *Positive Impact Initiative* de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE IF). Ce cadre offre une approche holistique qui nous permet d'établir la contribution positive et les conséquences négatives pouvant découler de nos activités bancaires. Spécifiquement, nous avons utilisé le *Portfolio Impact Analysis Tool* pour évaluer notre portefeuille de prêts. Cet outil s'appuie sur des données nationales et internationales afin de déterminer les impacts positifs et négatifs potentiels associés à divers secteurs d'activité, catégorisés selon la classification industrielle internationale de toutes les branches d'activité économique (ISIC). Ces impacts sont ensuite groupés en zones thématiques d'impact.

Les zones d'impact potentiel sont tirées du *Impact Radar* développé par PNUE IF. Celui-ci établit 22 zones d'impact réparties dans les trois piliers du développement durable. Ces zones sont définies selon des standards internationaux reconnus, notamment les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Bien que les zones d'impact couvrent l'ensemble des enjeux déterminés par les ODD, elles n'y correspondent pas nécessairement toutes directement. Les correspondances sont présentées ci-dessous :

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZONES D'IMPACT DE L'OUTIL *IMPACT RADAR* ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Zone d'impact	Description	ODD
IMPACTS SOCIAUX Disponibilité et accessibilité de...	Eau Accès à une quantité suffisante d'eau potable et à un coût abordable	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
	Alimentation Accès à de la nourriture de qualité en quantité suffisante pour répondre à ses besoins	2 FAIM «ZÉRO» 
	Logement Accès à un endroit abordable, adéquat et sécuritaire où vivre en paix et avec dignité	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 
	Santé et hygiène Accès à des services de santé efficaces et abordables afin de vivre en santé (physique et mentale) dans un environnement propre et sain	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE  6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
	Éducation Accès à une éducation de qualité abordable et à des possibilités d'apprentissage inclusives et équitables	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 

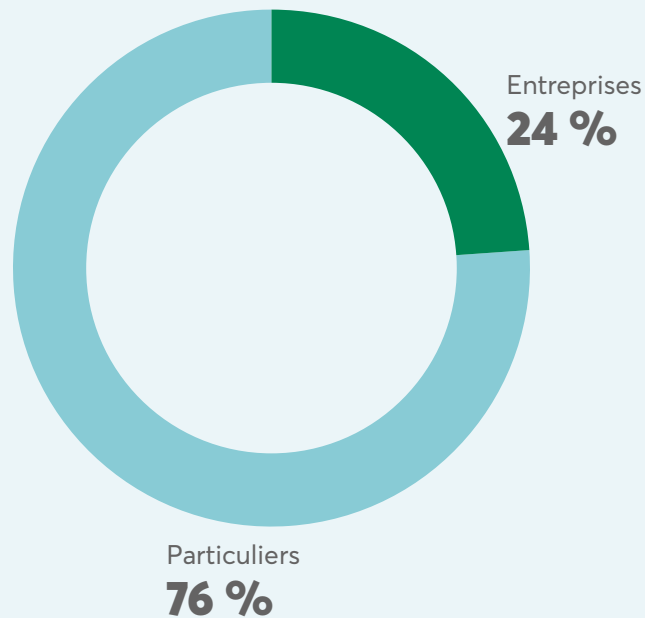
Zone d'impact	Description	ODD
IMPACTS SOCIAUX Disponibilité et accessibilité de...	Emploi Accès à du travail décent et sécuritaire qui offre un salaire juste et des occasions de croissance personnelle	
	Énergie Accès à une énergie fiable et sécuritaire	
	Mobilité Accès à des moyens de transport efficaces et abordables soutenus par une infrastructure et des systèmes efficaces et durables	 
	Information Accès à l'information et aux idées, ainsi qu'aux technologies de communication	    
	Culture et patrimoine Accès à une vie culturelle riche et possibilité d'y participer	 
	Intégrité et sécurité de la personne Absence de traitement injuste, cruel ou dégradant. Inclut la protection de la vie privée	 
	Justice Accès équitable et inclusif à la justice	  
	Institutions fortes, paix et stabilité Présence d'institutions stables, efficaces et transparentes. Protection contre la corruption et le crime	 

Zone d'impact	Description	ODD	
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX Qualité et utilisation efficiente de...	Eau	Qualité de l'eau (propreté et autres qualités physiques et chimiques)	
	Air	Qualité de l'air ambiant extérieur et intérieur	 
	Sols	Composition du sol et absence de polluants	
	Biodiversité et écosystèmes	Variété d'organismes vivants	 
	Ressources naturelles	Exploitation efficiente des ressources renouvelables et non renouvelables	
	Climat	Émissions de gaz à effet de serre et contribution aux changements climatiques	
	Matières résiduelles	Réduction et gestion des matières résiduelles. Inclut l'économie circulaire	
IMPACTS ÉCONOMIQUES Création de valeur	Convergence économique	Réduction des iniquités économiques	  
	Inclusivité et santé économiques	Développement de marchés diversifiés et durables. Inclut l'accès aux occasions économiques pour les groupes traditionnellement mal servis	 

Portée et périmètre de l'analyse

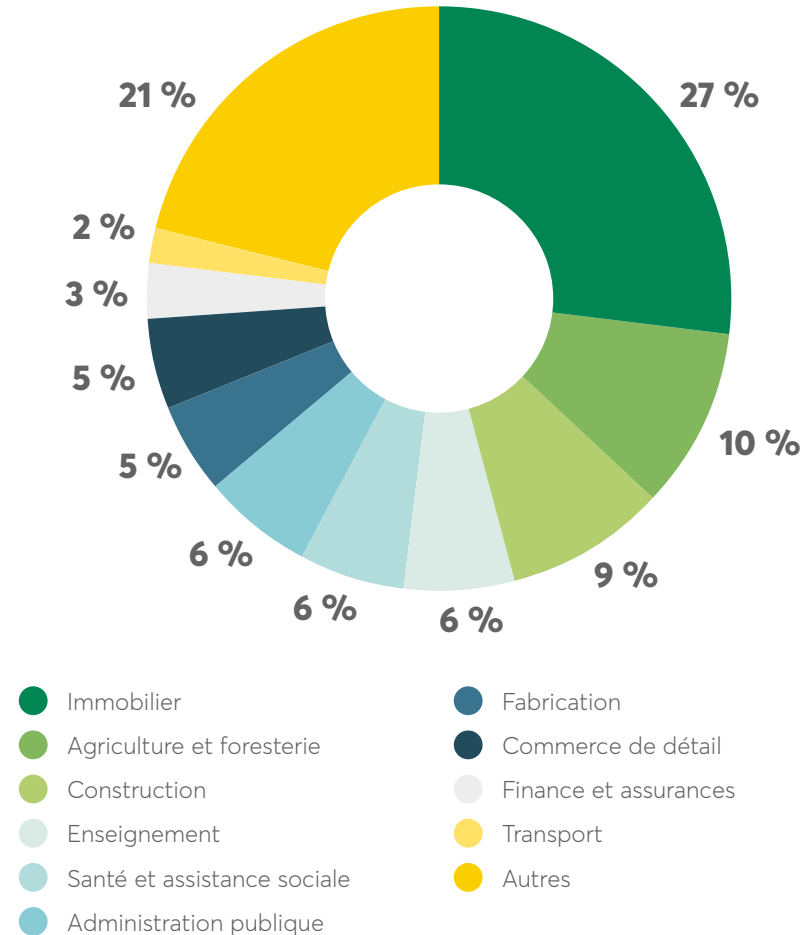
Pour cette première reddition de comptes de notre progrès dans l'implantation des PRB, nous avons limité notre analyse au financement effectué auprès d'entreprises. Cela inclut l'ensemble des prêts offerts à des entreprises au Canada, peu importe leur taille ou leur secteur d'activité, en date du 30 septembre 2020. Ces prêts représentent environ le quart de notre portefeuille de financement total. Le financement aux particuliers, exclu de notre analyse pour l'instant, est composé principalement de financement habitation, automobile et à la consommation.

MONTANTS D'ENGAGEMENT – FINANCEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2020



Les zones d'impact potentiel ont été évaluées pour les 15 groupes SCIAN les plus importants par montant de financement, ce qui représente plus de 60 % du portefeuille de financement aux entreprises¹. Un portrait du portefeuille complet est présenté ci-dessous.

MONTANTS D'ENGAGEMENT – FINANCEMENT ENTREPRISES AU 30 SEPTEMBRE 2020



1. La catégorie « Autres » regroupe l'ensemble des groupes SCIAN représentant chacun une faible proportion de notre portefeuille de financement. Cette catégorie inclut donc notre financement du secteur des énergies fossiles, qui correspond à environ 0,7 % de notre portefeuille. (voir page 44 du RRSC 2020)

Principales zones d'impact potentiel établies

Les activités des entreprises financées par Desjardins génèrent des retombées positives et négatives. Les impacts identifiés n'ont pas été mesurés, mais représentent des zones d'impact probable selon la méthodologie décrite précédemment.

PRINCIPAUX IMPACTS POSITIFS

Création d'emploi

Nous finançons des industries qui représentent des employeurs importants au Québec et au Canada, notamment les secteurs industriel, agricole et des services. De plus, une partie importante de notre financement est octroyé à des PME, un groupe qui représentait en 2019 plus de 85 % des emplois au pays selon [Statistique Canada](#). Le financement et l'accompagnement que nous proposons à ces entreprises leur permettent d'offrir à leurs employés un travail productif et décent, de même qu'un revenu équitable.

Logement

Nous finançons des entreprises qui conçoivent, construisent et rénovent des habitations et qui contribuent ainsi à augmenter le nombre d'unités résidentielles disponibles et à en améliorer la qualité. Notre offre de financement facilite donc l'accès à un logement adéquat et sûr, où vivre en sécurité et avec dignité.

Économie saine et inclusive

Les produits et services financiers qui répondent aux besoins des PME et des entrepreneurs, surtout ceux qui sont sous-bancarisés ou à faible revenu, sont essentiels pour améliorer l'inclusion financière et ainsi concrétiser une économie diversifiée et saine. En particulier, les entreprises de petite taille ou en démarrage doivent composer avec des contraintes financières qui paraissent parfois insurmontables. L'accès à du financement pour ces entreprises est associé à une augmentation de l'innovation, à la création d'emplois et à la croissance économique selon la [Banque mondiale](#). Desjardins offre une variété de produits adaptés aux besoins des entrepreneurs¹.

En plus d'appuyer une majorité de PME, nos activités de financement soutiennent une panoplie de sociétés de secteurs essentiels à une économie saine et inclusive : éducation, services de santé et d'assistance sociale, administration publique, technologies et télécommunications.

PRINCIPAUX IMPACTS NÉGATIFS

Matières résiduelles

Parmi les activités que nous finançons, la fabrication et les activités industrielles, l'agriculture (incluant la culture et l'élevage) et la construction et la démolition de bâtiments sont parmi les principales sources de matières résiduelles dans les pays développés comme le Canada, selon [l'OCDE](#). Les entreprises actives dans ces secteurs doivent donc non seulement améliorer leur gestion des matières résiduelles, par des mécanismes de contrôle et de traitement, mais aussi réduire la production de déchets en modifiant leurs processus et en favorisant la réutilisation et le recyclage. À cet effet, Desjardins s'engage au côté de l'École de technologie supérieure pour accélérer la recherche et l'innovation en matière d'économie circulaire².

Ressources naturelles

Plusieurs activités qui représentent une partie importante de notre portefeuille de financement requièrent une utilisation intensive de ressources naturelles, notamment les activités immobilières, le secteur agricole (cultures et élevage) et le transport. Les entreprises de ces secteurs doivent optimiser leur utilisation des ressources naturelles, spécialement les ressources non renouvelables. Nous sommes persuadés que les possibilités offertes par l'économie circulaire créeront des occasions d'affaires en ce sens. À titre d'exemple, nous soutenons le développement de la production d'énergie renouvelable à partir de résidus organiques, comme le fait le [complexe de biométhanisation agricole à Warwick](#).

Climat

L'ensemble des activités humaines génère des émissions de gaz à effet de serre, et les entreprises que nous finançons ne font pas exception à cette règle. Certains secteurs sont cependant de plus importants émetteurs. Le soutien que nous offrons aux secteurs de la construction, de l'agriculture et de l'élevage, notamment de bovins, contribue ainsi à alourdir le bilan carbone de notre financement.

Les émissions liées à la construction proviennent principalement de l'extraction et de la fabrication des matériaux utilisés, tandis que celles liées à l'agriculture découlent en majorité des fertilisants, de l'utilisation des sols et du méthane libéré par les ruminants. À titre de secteur faisant partie intégrante de la chaîne de valeur de la plupart des entreprises, le transport est aussi une source majeure d'émissions dans notre portefeuille, comme il l'est pour le Canada, et particulièrement le Québec.

Desjardins a récemment rejoint le [Partnership for Carbon Accounting Financials \(PCAF\)](#) afin de mesurer adéquatement l'empreinte carbone associée à ses activités de financement. L'information ainsi recueillie sera un élément central sur lequel s'appuiera notre nouvelle ambition climatique, qui sera lancée en 2021³.


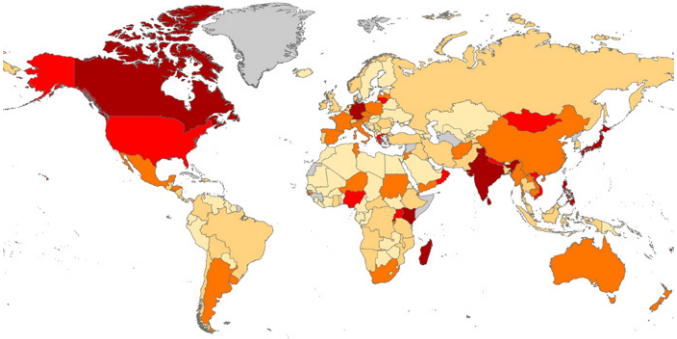

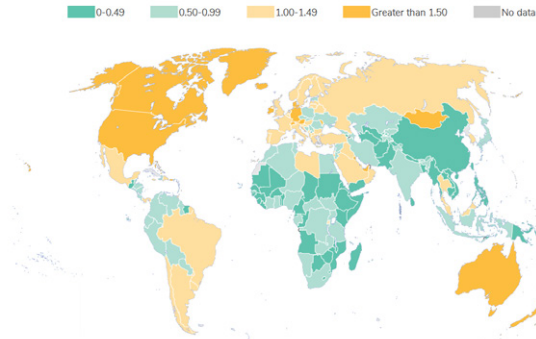
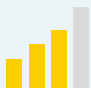
1. Voir section Programmes de finance solidaire, page 85 du RRSC 2020.

2. www.etsmtl.ca/recherche/laboratoires-et-chaire-ets/ceriec

3. Voir section Réflexion stratégique pour répondre à la crise climatique, page 35 du RRSC 2020.

Mise en contexte de l'impact potentiel établi

Les zones d'impact potentiel établies lors de notre analyse doivent être évaluées en adéquation avec les enjeux prioritaires au Canada, et particulièrement au Québec et en Ontario, où sont domiciliées la majorité des entreprises auxquelles nous offrons du financement. Grâce à une série d'indicateurs, l'importance de ces enjeux nationaux et régionaux est déterminée selon une échelle comportant quatre niveaux, allant de « faible » à « très élevé ». Les principaux enjeux pour notre contexte sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Enjeu	Niveau d'importance	Indicateurs
Changements climatiques	<p>TRÈS ÉLEVÉ</p> 	 <ul style="list-style-type: none"> • Index de risque climatique élevé (German Watch – carte ci-dessus). • Émissions annuelles par personne élevées (15^e au monde, Banque mondiale).
Matières résiduelles	<p>TRÈS ÉLEVÉ</p> 	 <ul style="list-style-type: none"> • Génération de déchets supérieure à 1,5 kg/jour/personne (Banque mondiale – voir carte ci-dessus). • Faible taux de réacheminement des déchets de 27 % (Statistique Canada).
Logement	<p>ÉLEVÉ</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Canada réussit bien au niveau d'indicateurs de base (bidonvilles, entassement), mais certains enjeux d'abordabilité demeurent, en particulier dans les grands centres urbains. • 35 % des locataires et 39 % des propriétaires à faible revenu dépensent plus de 40 % de leur revenu disponible sur leur logement (OCDE), ce qui est supérieur aux recommandations de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Zones d'impact priorisées

La matrice ci-dessous considère l'adéquation entre certains secteurs de notre portefeuille de financement aux entreprises et les enjeux importants dans le contexte canadien. Les cases colorées présentent une association forte entre le secteur et l'enjeu, et suggèrent donc les zones d'impact que nous devrions prioriser.

MATRICE D'ASSOCIATION ENTRE LES PRINCIPAUX ENJEUX DE NOTRE CONTEXTE ET LES SECTEURS DE NOTRE PORTEFEUILLE QUI Y CONTRIBUENT

Les cases colorées indiquent une association forte (positive en vert, négative en jaune) entre le secteur et l'enjeu.

PRINCIPAUX ENJEUX	SECTEURS IMPORTANTS DE NOTRE PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT AUX ENTREPRISES				
	Immobilier	Agriculture	Fabrication	Construction	Transport
Changements climatiques	• Émissions de GES (surtout hors QC)	• Utilisation des sols • Émissions de GES (incl. méthane)	• Émissions de GES	• Émissions de GES	• Émissions de GES
Matières résiduelles		• Source importante de déchets (élevage et cultures)	• Source importante de déchets (surtout production alimentaire et de produits en plastique)	• Source majeure de production de déchets (construction et démolition)	
Logement abordable	• Disponibilité et qualité des logements			• Augmentation des logements disponibles	

Cette matrice nous servira à déterminer les enjeux prioritaires sur lesquels l'impact potentiel de Desjardins est le plus élevé. Ces sujets feront l'objet d'actions concertées et de cibles spécifiques, en concordance avec les engagements pris envers les Principes bancaires responsables. Selon cette analyse préliminaire, les changements climatiques et les matières résiduelles seraient les zones d'impact prioritaires pour Desjardins.



Principe 3

Membres et clients

Nous travaillerons avec nos membres et clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

Donnez un aperçu des politiques et des pratiques mises en œuvre ou prévues par votre institution bancaire pour favoriser l'établissement de relations responsables avec ses clients. Fournissez des renseignements généraux sur les programmes et les actions en place (ou en préparation), sur leur portée et, si possible, sur leurs résultats.

Décrivez comment votre institution bancaire a travaillé ou prévoit travailler avec ses clients et avec les consommateurs en général afin d'encourager des pratiques et de permettre des activités économiques durables. Abordez les actions prévues et en place, les produits et les services développés et, si possible, les retombées générées.

Notre cible : travailler toujours dans l'intérêt de nos membres et clients

Nos pratiques d'affaires sont guidées par cette cible et encadrées par une saine gouvernance démocratique¹. Plusieurs politiques internes y contribuent :

- Politique de développement durable
- Politique en éducation financière
- Politique de déconcentration régionale
- Politique sur la communication
- Politique sur la conformité
- Politique de traitement des plaintes et de règlement des différends de la clientèle
- Politique sur la protection des renseignements personnels
- Politique sur les saines pratiques commerciales
- Code de déontologie

Au-delà de ces encadrements, Desjardins a adopté une stratégie intégrée de leadership socioéconomique centrée sur notre engagement envers nos membres et clients. À titre d'exemple, nos produits de l'Offre verte Desjardins, qui incluent des produits de financement, d'assurance et d'investissement, soutiennent nos membres et clients qui font des efforts pour la planète. Avec 7,4 G\$ d'actifs sous gestion et une gamme regroupant une quarantaine de solutions, Desjardins est un chef de file canadien en investissement responsable². Pour accompagner nos membres dans la transition énergétique juste, nos 17 fonds et portefeuilles SociétéTerre sont depuis cette année sans pétrolière ni pipeline.

1. Voir section Une gouvernance alignée sur les besoins des membres et clients, page 103 du RRSC 2020.

2. Voir section Finance responsable, page 82 du RRSC 2020.

Principe 4

Parties prenantes

Pour les particuliers et les entrepreneurs qui n'ont pas accès au système financier traditionnel, nos produits de finance solidaire changent la donne en leur permettant de participer à la vitalité et à l'économie de leur milieu. Nous accordons aussi une attention particulière à l'accessibilité de notre expertise et de nos conseils¹, et soutenons l'éducation financière² de nos membres pour favoriser leur autonomie financière.

Nous priorisons le mieux-être de nos membres et clients, en leur offrant la Protection Desjardins, des avantages et des services d'assistance gratuits³, comme du soutien juridique et de l'assistance psychologique pour nos membres de 18 à 30 ans.

Nous collaborerons de manière proactive avec les parties prenantes concernées pour atteindre les objectifs de la société.

Indiquez les parties prenantes (ou les groupes de parties prenantes) consultées ou sollicitées par votre institution bancaire, ou avec lesquelles elle a collaboré ou s'est associée pour mettre en œuvre ces principes et générer plus de retombées positives. Donnez un aperçu général de la façon dont votre institution bancaire a ciblé les parties prenantes pertinentes ainsi que des points abordés et des résultats obtenus.

À l'écoute de nos parties prenantes

L'analyse de pertinence de nos priorités en matière de développement durable réalisée en 2017 selon la méthodologie de la Global Reporting Initiative est toujours d'actualité en 2020. Cette vaste consultation de nos parties prenantes auprès de 1 700 participants nous a permis de brosser un portrait complet de leurs préoccupations en la matière.

Cette consultation a confirmé que nos enjeux prioritaires rejoignent globalement leurs attentes et que nous exerçons un leadership en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique. Nous avons aussi effectué en 2019 un sondage auprès de 1 270 membres, qui ont indiqué en quasi-totalité (93 %) s'attendre à ce que Desjardins soit un chef de file en développement durable. Une nouvelle consultation était prévue en 2020. Elle a été repoussée à 2021 et 2022 en raison de la pandémie de COVID-19. Cela permettra de l'appuyer sur notre stratégie climatique à long terme.

La consultation de nos parties prenantes a permis d'établir les sujets les plus importants pour nos membres et clients, traités dans notre Rapport de responsabilité sociale et coopérative.⁴

1. Voir section Des experts et des conseils accessibles, page 61 du RRSC 2020.

2. Voir section Éducation financière, page 65 du RRSC 2020.

3. Voir page 59 du RRSC 2020.

4. Voir section À l'écoute de nos parties prenantes, page 8 du RRSC 2020.



Principe 5

Gouvernance et culture

Desjardins, un partenaire de choix

Desjardins travaille de concert avec les gouvernements, les autorités de réglementation et les autres instances normatives sur une variété de sujets, notamment la mise en place des meilleures pratiques (y compris les nouveaux encadrements législatifs) pour protéger l'identité des personnes à l'ère numérique, la modernisation des marchés financiers en Ontario et la protection des personnes vulnérables.

Encourager la recherche et la formation universitaire, favoriser le développement de solutions spécifiques pour les acteurs économiques, promouvoir l'éducation et la pédagogie sur les changements climatiques : Desjardins s'engage aussi à travers de nombreux partenariats¹ pour faire progresser les communautés vers la transition énergétique et lutter contre les changements climatiques.

Desjardins contribue également à plusieurs groupes de travail mis en place par le PNUE IF en soutien à la mise en place des PRB et des PSI. Ces groupes de travail sont l'occasion de dialoguer et de collaborer avec d'autres institutions financières à l'international dans le cadre d'initiatives traitant des enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Nous mettrons en œuvre nos engagements grâce à des processus de gouvernance efficaces et à une culture axée sur la finance responsable.

Décrivez les structures, les politiques et les procédures de gouvernance pertinentes mises en place ou prévues par votre institution bancaire pour gérer les retombées (potentielles) positives et négatives importantes et faciliter la mise en place efficace des Principes.

Décrivez les initiatives et les mesures prises ou prévues par votre institution bancaire pour valoriser les services bancaires responsables auprès de ses employés. Abordez notamment, de manière générale, le renforcement des capacités, l'inclusion dans les structures de rémunération et la gestion du rendement ainsi que les communications de la direction.

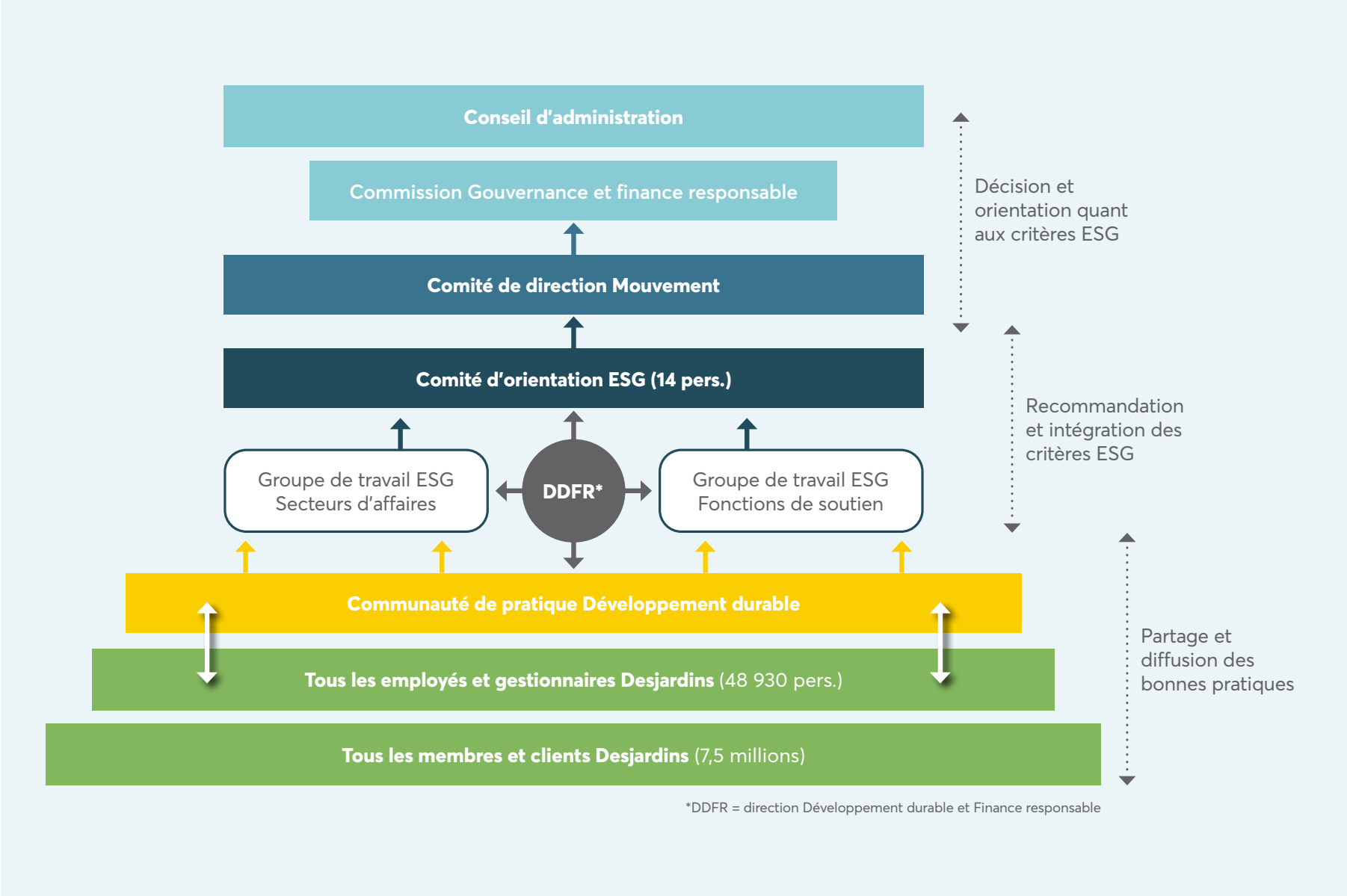
Démontrez que votre institution bancaire a une structure de gouvernance en place pour la mise en œuvre des PRB, qui comprend notamment :

- a) l'établissement de cibles et des actions pour les atteindre;
- b) des mesures de redressement si les cibles ou les jalons ne sont pas atteints ou que des retombées négatives imprévues sont générées.

1. Voir section Des partenariats engagés...pour le climat!, page 35 du RRSC 2020.

Une gouvernance solide

Depuis 2018, notre comité d'orientation ESG composé de cadres dirigeants des secteurs d'affaires et des fonctions de soutien a pour mandat d'accompagner et de conseiller le comité de direction, et en fin de compte le conseil d'administration, sur les questions de développement durable.





En tant que pierre angulaire de l'intégration ESG chez Desjardins, le comité d'orientation ESG a de nombreuses responsabilités :

- Recommander des positionnements sur les questions ESG au comité de direction.
- Assurer la coordination et la cohérence au sein de Desjardins dans la mise en œuvre de ces positionnements en clarifiant les rôles et responsabilités de chaque secteur d'affaires ou fonction de soutien.
- Assurer l'établissement d'objectifs et d'indicateurs de performance ambitieux.
- Coordonner la reddition de comptes ESG.
- S'assurer que l'organisation respecte ses engagements internationaux (PRB, PRI, PSI) et adopte les meilleures pratiques de divulgation de manière progressive et structurée.
- Accompagner l'équipe de gestion intégrée des risques dans son rôle d'évaluation du risque climatique et faire des recommandations en matière d'appétit pour le risque et de tolérance à celui-ci.
- Gérer les interpellations des coalitions d'investisseurs internationaux et d'autres parties prenantes au sujet d'enjeux ESG et soumettre des recommandations au comité de direction si nécessaire.
- Valider les orientations de la politique d'exercice des droits de vote.
- Assurer la mise en place et le maintien du programme d'obligations durables du Mouvement.
- Assurer une veille internationale des meilleures pratiques en développement durable, en finance responsable, en lutte contre les changements climatiques et en adaptation à leurs effets pour bien positionner les stratégies de Desjardins.

Afin d'évaluer sa performance, Desjardins a établi des indicateurs de suivi de la performance, regroupés sous les appellations « Transition verte » et « Empreinte carbone », qui font l'objet de présentations trimestrielles au comité de direction. Ces indicateurs et les cibles afférentes sont intégrés lorsque pertinents dans la structure de rémunération des employés et des dirigeants.

Une culture de finance responsable

Desjardins étant une coopérative, la finance responsable fait partie de son ADN. Une section entière de notre Rapport de responsabilité sociale et coopérative y est d'ailleurs consacrée. En outre, le président du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, est un leader affirmé à ce sujet, qu'il aborde fréquemment lors de rencontres d'employés et de conférences ou sorties publiques. Sa participation aux célébrations soulignant le premier anniversaire des PRB, son intervention lors d'une conférence de l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon et sa prise de parole en faveur d'une économie durable et résiliente lors du discours d'ouverture au Forum mondial de Toronto ne sont que quelques exemples de la dernière année.

Principe 6

Transparence et responsabilité

Nous réviserons périodiquement la mise en œuvre de ces principes et nous serons transparents et responsables quant aux impacts positifs et négatifs et à notre contribution aux objectifs de la société.

Démontrez les progrès réalisés par votre institution bancaire dans la mise en œuvre des six principes.

Démontrez que votre institution bancaire a tenu compte des pratiques exemplaires existantes et émergentes à l'échelle internationale et régionale pour la mise en place des PRB. Démontrez aussi qu'elle a défini des priorités et des ambitions pour s'arrimer à ces pratiques.

Démontrez les changements, en cours ou prévus, apportés par votre institution bancaire à ses façons de faire actuelles afin de refléter les pratiques exemplaires existantes et émergentes à l'échelle internationale et régionale de même que sa progression quant à la mise en œuvre des PRB.

Vigie des meilleures pratiques

En concordance avec l'une des zones d'impact préliminaires déterminées dans le cadre de notre étude d'impact, deux mandats de balisage internationaux ont permis de cibler les initiatives stratégiques à mener et de souligner l'importance d'étendre le périmètre de nos efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au-delà des initiatives internes qui portaient sur nos opérations, nous avons établi l'importance d'étendre nos efforts aux émissions induites par nos activités de financement et d'investissement, et ainsi d'utiliser notre levier financier comme catalyseur pour aider les personnes, les entreprises et les communautés à faire face aux changements climatiques.

Une approche d'amélioration continue

Conscient de l'importance d'une divulgation transparente, Desjardins rend compte dans le présent document des mesures prises pour appliquer les PRB et gérer les retombées de ses activités. Cette application s'appuie sur nos valeurs coopératives et se concrétise par l'accélération de l'intégration des considérations ESG dans l'ensemble de nos décisions d'affaires.

Des informations plus détaillées sur nos ambitions et sur les mesures prises pour les concrétiser à l'échelle du Mouvement Desjardins sont disponibles dans le [Rapport de responsabilité sociale et coopérative](#).